

INTERPELLATION URGENTE

Auteur CSPO, par Diego Clausen
Objet Registre foncier de Brigue: délais beaucoup trop longs pour les hypothèques et les changements d'inscription
Date 12.12. 2017
Numéro 1.0236

Actualité de l'événement

Depuis quelque temps, les délais pour les changements d'inscription au registre foncier ont été allongés et sont passés de deux semaines à parfois deux mois.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que la durée des délais augmente à ce point.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les vendeurs et les acheteurs se voient parfois fortement défavorisés.

Au registre foncier de Brigue, les délais pour les hypothèques et les modifications d'inscription ont été rallongés en défaveur des requérants. Alors qu'ils étaient auparavant d'environ deux semaines, il faut désormais compter presque deux mois. Cette situation est inadmissible. Par exemple, imaginons que quelqu'un veuille vendre un terrain ou un immeuble pour pouvoir acheter un nouveau bien. Le contrat de vente est prêt et la personne a versé le montant convenu au notaire, mais, en raison de ces délais très longs, il se peut que le bien qu'il aimerait acheter lui file sous le nez au profit d'un autre acheteur. Il en va de même pour l'acheteur, qui a déposé son argent, tandis que la conclusion définitive du marché est reportée à l'année prochaine. De telles conséquences sur le plan fiscal concernent également les héritages (communauté d'héritiers), etc.

Conclusion

Le CSPO aimerait savoir comment on en est arrivé à ces longs délais, et il prie le Conseil d'Etat de corriger au plus vite cette situation inacceptable.